

6 Société et Culture

Vie des associations/Élection du bureau de l'ASMG

Aboubacar Ibrahim pour un deuxième mandat



La phase d'installation du nouveau bureau de l'ASMG.



Les membres de l'ASMG posant avec les officiels au terme de la cérémonie.

AN

Libreville/Gabon

LE siège de l'Association des sourds-muets du Gabon (ASMG) a servi de cadre, récemment, à l'installation du nouveau pré-

sident de cette structure associative. Cette cérémonie présidée par le conseiller du président de la République en charge des personnes vivant avec un handicap, Serge Okogo, s'est déroulée en présence des représentants de la direction générale des Affaires sociales du

ministère de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur. Pour rappel, l'élection du président de l'ASMG a eu lieu le samedi 2 février 2019. Au cours de ce scrutin, Aboubacar Ibrahim a été réélu avec 50 voix,

contre 37 pour Lindzigou Mayi Kévin. Il va présider aux destinées de l'ASMG pendant quatre ans. Après les interventions du secrétaire général de l'ASMG, Henri Lepoko Bouegni, et du président réélu Aboubakar Ibrahim, suivi du geste symbolique de son installation, le re-

présentant du président de la République, Serge Okogo, a indiqué à l'assistance que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, accorde une importance aux personnes vivant avec un handicap. Il a ensuite dit toute sa détermination à mettre toute son énergie au bénéfice de cette caté-

gorie de personnes, par le biais des autorités de notre pays, afin que ces derniers puissent voler de leurs propres ailes à travers des formations dans le domaine des petits métiers, en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Lutte contre les violences en milieu scolaire/Conférence pédagogique sur la violence en milieu scolaire

Les anciens élèves s'impliquent

P.M.M

Libreville/Gabon

Les membres de l'Association des anciens élèves du lycée Léon-Mba (AAELNLM) ont, vendredi dernier, sensibilisé les élèves de cet établissement quant aux conséquences des violences en milieu scolaire.

LES élèves du lycée national Léon-Mba (LNLN) ont été sensibilisés vendredi dernier aux violences en milieu scolaire. C'était à l'occasion d'une conférence pédagogique sur le thème, "La violence en milieu scolaire : les causes et les possibles solutions" organisée dans cet établissement, par l'Association des anciens élèves du lycée national Léon-Mba (AAELNLM).



Les panélistes ont entretenu...

Les panélistes étaient de divers profils : universitaires, juristes, médecins, sociologues, etc. Tous ont souligné l'impérieuse nécessité de combattre ce phénomène dès à présent, au vu de la recrudescence des actes de violence au sein des établissements publics secondaires. Cette journée pédagogique à l'in-

tention des apprenants, avait donc pour but principal de comprendre le phénomène, mais surtout, dans une approche critique, d'appréhender les motivations des protagonistes. « Nous militons pour l'encadrement et la réussite des élèves. Nous souhaitons qu'ils étudient dans un environnement serein. C'est fort

de cela que nous luttons contre les violences en milieu scolaire. A l'origine de ce problème devenu monnaie courante, la consommation des drogues et autres produits stupéfiants... Nous travaillons pour éradiquer ce phénomène et pour amener les élèves à changer de comportements », a fait savoir



...l'assistance sur différents aspects de la violence en milieu scolaire.

Jean-Michel Ella Essone, le président de l'AAELNLM. A côté de la consommation des drogues à l'origine des violences inter-élèves, les conférenciers ont révélé une autre forme de violence, à savoir celles de l'enseignant à l'élève. Selon Mathurin Ovono Ebe, professeur, « ces cas de violence sont dévastatrices pour

l'élève en plein processus cognitif. Si la personnalité peut être altérée, cette violence peut changer la trajectoire scolaire de l'élève et annihiler son talent », a expliqué le conférencier. En tout cas, compte tenu de la qualité des débats, les élèves n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction.

Éducation/Licenciement abusif au lycée Blaise Pascal

Ebiaghe Meye toujours pas réintégré

M.A.M

Libreville/Gabon

Alors que l'annulation de la décision de licenciement du délégué du personnel avait été prononcée par l'Inspection du Travail.

LE délégué du personnel du lycée français Blaise Pascal, Yvon Ebiaghe Meye, avait été licencié, il y a quelques mois, par l'éta-

blissement qui l'emploie depuis près d'une quinzaine d'année. Saisie par l'intéressé, l'inspection du Travail a, au regard des motifs présentés par le lycée français, annulé la décision de licenciement. "Au regard de ce qui précède et en l'absence d'une faute professionnelle ou disciplinaire avérée pour justifier son licenciement, j'ai l'honneur de vous faire part de l'annulation de votre décision de licenciement et vous demande, en conséquence, de réintégrer monsieur Ebiaghe Meye au sein du lycée Blaise Pascal", a indiqué l'inspection du Travail, dans une correspondance datée du 31 octobre 2018. Laquelle a été transmise à l'employeur. Toutefois, malgré le rendu de l'autorité, les choses n'ont pas bougé. Jusque-là, Yvon Ebiaghe Meye n'a toujours pas réintégré les effectifs de l'établissement. Près de quatre mois après,

le délégué du personnel ne sait pas à quel saint se vouer. Rappelons que pour avoir dénoncé les agissements de la direction du lycée Blaise Pascal, notamment "l'existence de contrats de travail bafoués, licenciements massifs ciblés, pratiques de salaires non conventionnels (...)", le délégué du personnel avait été licencié le 28 septembre 2018. Face à cela, la direction avait prétexté une

"perte de confiance" en son agent, et l'atteinte à "la réputation et à l'image" du lycée. Dans tous les cas, il reste à espérer que la décision de l'inspection du Travail sera prise en compte par l'employeur de Yvon Ebiaghe Meye.

La direction du lycée Blaise Pascal refuse de réintégrer Yvon Ebiaghe Meye, au motif qu'elle ne lui fait plus confiance.

